

MÉRIGNAC

# Un vote attendu

cantonales  
2011

## Sans surprise, le conseiller général sortant Jacques Fergeau conserve son siège

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.fr

« Tout résultat inférieur à 60 % serait un échec », avertissait Jacques Fergeau au lendemain du premier tour. Le conseiller général sortant peut avoir le sourire : non seulement il atteint son objectif mais il réalise son meilleur score dans le canton de Mérignac 2.

Fort de 7 070 suffrages, le candidat socialiste réalise 65,96 % des voix contre 34,04 % pour son adversaire Thierry Millet. Avec une abstention (60,82 %) quasiment identique à celle de la semaine précédente. A-t-on eu affaire au même corps électoral ? Pas vraiment, aux dires du candidat du Nouveau centre.

### Valse des abstentionnistes

« Nous avons examiné attentivement les cahiers d'émargements. 30 % des électeurs ayant voté au premier tour ne se sont pas déplacés au second. À l'inverse, des abstentionnistes du 20 mars ont retrouvé dimanche le chemin des urnes. Il faut donc se garder de raisonner en termes de reports », note Thierry Millet. Autre élément à prendre en considération selon

lui, le vote blanc ou nul qui avoisine 7 %. « Manifestement, l'électorat ne s'est pas retrouvé dans les candidats. Les gens n'ont pas estimé que leurs attentes étaient prises en compte. »

En dépit de sa lourde défaite, Thierry Millet prétend avoir limité la casse au regard des résultats de la droite dans les autres cantons de la CUB. « Il n'y a pas eu de tropisme local, commente-t-il. Le scrutin a été largement parasité par les enjeux nationaux et les événements internationaux. »

Ce rendez-vous a-t-il permis de ressouder la famille s'étirant du centre droit à la droite républicaine ? L'élu de Mérignac en est convaincu : « Même s'il reste beaucoup à faire, on a parfois retrouvé l'atmosphère qui régnait autour de Pierre Favre (l'ancien maire de Saint-Jean-d'Ilac) dans les années 1980-1990. »

De son côté, Jacques Fergeau savoure sa performance. Il arrive en tête dans les trois communes et dans tous les bureaux de vote. À Arlac, quartier de prédilection du candidat écologiste Gérard Chausset, le maire de Saint-Jean-d'Ilac se hisse au-delà de 70 %. Sans doute a-t-il tiré parti du soutien apporté

par l'élu des Verts dans l'entre-deux tours. Lequel brandit déjà comme un étendard sa deuxième place obtenue dans les quartiers mérignacais le soir du 20 mars. Histoire sans doute de battre le fer tant qu'il est encore chaud.

### Les transports en commun

À l'inverse du candidat de droite, Jacques Fergeau voit un lien direct entre le résultat de dimanche et le contexte municipal dans sa commune. « Je fais 507 voix de plus que la droite à Saint-Jean-d'Ilac. N'oublions pas que cette ville est à gauche depuis seulement deux ans. À mi-mandat, cet écart donne une photographie de la perception de notre action par la population. Le résultat est d'autant plus favorable qu'Hervé Seyve était le directeur de campagne de M. Millet. »

Élu pour trois ans, Jacques Fergeau va devoir s'atteler maintenant à l'application de son programme. Sa profession de foi listait différentes propositions. La plus urgente ? « Elle concerne la politique des transports collectifs via le réseau Trans-Gironde. On doit amplifier le cadencement de la ligne reliant le Nord-Bassin à la



Dans un contexte de forte abstention, le candidat socialiste tire son épingle du jeu. PHOTO MICHÈLE GANET

CUB. Il faut tendre vers un doublement dès septembre prochain », plaide-t-il, reprenant ainsi à son compte une des revendications majeures du tandem Gérard Chausset-Dany Neveu. Le calendrier prévisionnel tablait jusqu'à présent sur un doublement à l'horizon septembre 2012.

Toujours pour réduire l'usage de la voiture, Jacques Fergeau en-

tend favoriser la création d'un parc relais à proximité du collège, afin de développer le covoiturage et les transports en commun. Autres axes à creuser, la politique d'hébergement des personnes âgées dépendantes, le logement et le financement du projet de conservatoire de musique à la Maison carrée d'Arlac, dont le montant approche 14 millions d'euros.